

Société Les Arsenaux canadiens Limitée

fonds de pension sont bloquées. Mais le gouvernement leur dit seulement de ne pas s'en faire, qu'il présentera une proposition plus tard à ce sujet, mais que pour le moment, ils doivent le croire sur parole. C'est inacceptable. C'est contraire à une bonne marche des affaires, à une saine gestion et à la justice. C'est injuste pour les familles de ces travailleurs qui ont un avenir dans cette société, qu'elle soit dirigée par le gouvernement ou par le secteur privé. Ils vont continuer de travailler pour elle et, de ce fait, il incombe au gouvernement de leur accorder les perspectives d'avenir auxquelles ils ont droit. Le gouvernement doit leur permettre de continuer à verser leurs cotisations de pension dans le régime gouvernemental, s'ils le désirent. Le choix leur revient.

Le syndicat est contre la politique du gouvernement, les travailleurs sont contre, les médias sont contre, les deux partis de l'opposition sont contre, de même que la plupart des Canadiens objectifs. Leur question et la nôtre est la suivante: comment le gouvernement peut-il donner suite à son projet dans ces circonstances? Nous croyions que le gouvernement avait appris sa leçon, il y a à peine quelque mois, quand il a voulu désindexer les pensions des personnes âgées qu'il croyait sans organisation, sans financement et de qui il n'attendait pas de contestation. Il a été stupéfait, comme de raison, quand il a vu les personnes âgées se mobiliser. Il montre la même étroitesse d'esprit quand il demande aux 800 employés des Arsenaux canadiens de lui faire aveuglément confiance sur la question de leur pension. Voilà pourquoi nous demandons un délai supplémentaire. Nous demandons au gouvernement d'y réfléchir à deux fois et de se demander s'il défend bien les intérêts des Canadiens comme il devrait le faire. Comme le premier ministre l'a dit si souvent, il s'agit en principe d'un gouvernement du peuple, pour le peuple. Ce n'est pas ce que nous constatons ici et ce n'est pas non plus ce que nous avons constaté précédemment. C'est toute l'idéologie du gouvernement qui est en cause...

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

La parole est au député de Gander—Twillingate (M. Baker).

Des voix: Bravo!

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, devant un tel accueil, on pourrait croire que les députés acceptent à l'unanimité de me laisser poursuivre jusqu'à la fin de la soirée.

Des voix: Certainement.

M. Baker: S'il vous plaît, n'en faites rien.

Il y a sans doute deux raisons pour lesquelles le Nouveau parti démocratique a proposé cette motion. Premièrement, il ne comprend pas la loi et je ne pense pas que qui que ce soit au

Canada parvienne à comprendre la position du gouvernement à l'égard des sociétés de la Couronne. Elle manque pour le moins de clarté. D'une part, le gouvernement veut se débarrasser des sociétés d'État rentables et, d'autre part, il crée de nouvelles sociétés pour économiser de l'argent. Je songe, par exemple, à la Société CN Marine qui a été constituée cette année. Il est vraiment très difficile de comprendre la politique du gouvernement. Si j'ai bien compris, aujourd'hui le CN a vendu CN Route à une entreprise privée si bien que la Chambre devra bientôt se pencher sur le sort de ces employés et de leurs pensions.

L'opposition s'inquiète également devant l'attitude du Conseil du Trésor à l'égard des employés. Cela vous paraîtra peut-être incroyable, monsieur le Président, mais selon l'entente qu'ils négocient actuellement avec le Conseil du Trésor, les employés du groupe des manoeuvres et hommes de métier d'Edmonton, par exemple, une ville que le président connaît bien, gagneront, dans certains cas, moins que les employés qui travaillent à l'extérieur d'Edmonton. Le gouvernement dit que cela couvre seulement 18,000 ou 19,000 employés. On comprend déjà mal pourquoi les échelles de salaire diffèrent selon que l'on travaille à Ottawa ou Toronto, mais lorsque le gouvernement dit aux syndicats qu'il paiera à Edmonton des salaires différents de ceux des régions à l'extérieur de cette ville, c'est encore plus difficile à comprendre.

En ce qui concerne l'équipage des bateaux, il existe une ligne appelée le 102^e parallèle, qui traverse la Saskatchewan. Si vous naviguez à l'Est de cette ligne, vous gagnerez \$200 par mois de moins que si vous naviguez à l'Ouest. Les députés d'en face pourront peut-être vérifier auprès du président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) ce qui se passe lorsqu'un bateau traverse la ligne. Faut-il donc s'étonner si le Nouveau parti démocratique et le parti libéral demandent à revoir ce projet de loi de plus près? Nous voulons examiner la politique du gouvernement. De toute évidence, ce dernier ne s'est pas encore branché en ce qui concerne les sociétés de la Couronne. Il ne sait certainement pas quelle est l'attitude du Conseil du Trésor vis-à-vis de ses employés. Le groupe de négociations des équipages de bateaux compte environ 3,000 ou 4,000 employés, mais je vois que mon temps de parole est écoulé.

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Non.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre! Comme il est 17 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain à 11 heures, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 17 heures.)